



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 16 septembre 2024

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 16 septembre 2024



Soyez les bienvenus !

MERCI

- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 16 septembre 2024

Pour aider Cynthia (DDCT) dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps. Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?

Ordre du Jour du 16 septembre 2024



1. Présentation du projet d'investissement « un tuba pour le conservatoire Mozart »

2. Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent :

- a) Rappel du fonctionnement des questions à la Mairie
- b) Réponses aux questions
- c) Présentation de l'outil de suivi de la Mairie par la DDCT
- d) Signalements

3. Intervention de Dominique LUCBERT :
le rallye du CQ TER

4. Discussion sur l'évolution de notre Conseil de Quartier :

- a) Candidats à l'équipe d'animation
- b) Perspectives d'évolution
- c) Point sur les Commissions et Groupes de Travail

5. Session d'échange et de concertation, par Commission ou Groupe de Travail

6. Restitution des Commissions et Groupes de Travail

7. Suivi des projets d'investissement votés :

- a) Formation Hôtel de Ville : quand et qui ?
- b) Situation et perspectives, par projet, effectuées par la DDCT (réponse en octobre)

8. Proposition de projets pour le budget d'Investissement 2024

10. Questions, demandes et annonces diverses

11. Fin de réunion à 20h30-21h00

1 Accueil de Mme Catherine BORCIER, conservatoire MOZART

Réunion du 16 septembre 2024

Madame Catherine Borcier, chargée de la programmation des concerts au Conservatoire MOZART



Présentation du projet d'achat d'un tuba pour le Conservatoire Mozart

MUSIQUE ET ART
47 Rue De Rome
75008 PARIS
TEL : 01.45.22.16.80 - - FAX : 01.42.93.53.80



Banque(s) : IBAN : FR76 3000 3028 3100 0204 6329 042
SWIFT BIC : SOGEFRPP

Devis N° 2839

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PARIS CENTRE
7 PASSAGE DE LA CANOPEE
75001 PARIS

A PARIS, le 9 Avril 2024

Client : PARISC / 411000000

Page 1

Référence	Désignation	Qté	Px. Unit. TTC	Remise	Total
INSTRUMENTS	INSTRUMENTS	1,00	6 480,00		6 480,00
	TUBA EN FA MTP 2421 EN ETUI AVEC EMBOUCHURE				
	DEVIS VALABLE JUSQUE FIN AVRIL 2024				

mail: contact@musique-et-art.com

N° Intra-communautaire : FRB2325381796 - N° Siret : 325 381 796 00029 - N° APE : 4759B - N° RCS : PARIS

	Taux	T.V.A.
Normale	21,00%	1080 €

Total H.T. :	5 400,00 €
Total T.T.C. :	6 480,00 €
Net à Payer :	6 480,00 €

2 Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent

Réunion du 16 septembre 2024

Intervention de Boris Jamet-Fournier, élu référent

- a) Rappel du fonctionnement des questions à la Mairie
- b) Réponses aux questions
- c) Présentation de l'outil de suivi de la Mairie par la DDCT
- d) Signalements

Réponses de la Mairie aux questions et signalements du 10 juin :

- Suite au passage de gros camion les potelets de la (11-13) rue Charlot ont été endommagés :

La Mairie de Paris Centre a fait remonter ce signalement à la Section Territoriale de Voierie. Il est rappelé au Conseil de Quartier l'importance de passer par l'outil Dans Ma Rue (DMR) pour l'uniformisation des interventions et l'importance de nous transmettre un numéro de signalement.

- Suite à cette réponse, une conseillère a confirmé que plusieurs signalements DMR avaient été faits.

Signalements :

1. Des conseillers alertent d'une **problématique récurrente d'épanchement d'urine aux abords du parking de la poste rue de Moussy** (à côté de son portail).
2. Le Conseil de quartier rapporte une **liste d'incivilités des commerces et aux abords, notamment :**

- ***Le non-respect des autorisations ou l'absence d'autorisation :***
 - Le Bar du Marché des Blancs Manteaux au 53 rue Vieille du Temple ;
 - Le Relais de Venise ou la Baguette du Relais au 10 rue des Archives ;
 - Le Gribouille au 44 rue de Rivoli ;
 - Le Drapeau au 10 rue du Temple, angle rue de la Verrerie ;
 - Le Raidd bar au 23 rue du Temple : les tables sont installées le soir le long du parterre végétalisé, dans la partie centrale passante de la rue du Temple. Horaires sur internet : dimanche à jeudi 18h-4h du matin, vendredi et samedi 18h-5h du matin ;
 - Toutes les terrasses rue des Archives (entre la rue de la Verrerie et l'église des Billettes).
- ***Les attroupements dans la rue, devant les bars et restaurants, mais aussi devant les galeries d'art ou boutiques éphémères, souvent accompagnés de consommation d'alcool dans la rue, source majeure de nuisances sonores, diurnes et nocturnes :***
 - Le Cox au 15 rue des Archives ;
 - Le Quetzal au 10 rue de la Verrerie ;
 - Le Saint Gervais au 96 rue du Temple ;
 - Le Zebaar au 41 rue des Blancs Manteaux : sans terrasse, mais dont la clientèle occupe le trottoir devant le bar, parfois jusqu'à 5h/6h du matin ;
 - Place Ovidia Delect rassemblement des livreurs en journée, mais le soir attroupements avec consommation d'alcool et drogue, se déplaçant pour suivre les passants.
- ***Le non-affichage, pourtant obligatoire, des autorisations :***
 - Bagelstein et la Boulangerie du Marais, au 2 rue de la Verrerie.

➤ **Les restaurants ne respectant pas la propreté et la sortie des poubelles :**

- Le Tibourg au 3 rue du bourg Tibourg ;
- Le Reÿs glacier 4 rue du bourg Tibourg sort ses poubelles à n'importe quelle heure ;
- Le Elles bar au 12 rue du Plâtre.

3. Le Conseil de quartier signale les points de trafic de drogues à la Police Municipale :

- Rue de Montmorency au 8bis, trafic plus calme depuis le suivi GPO et l'installation d'un service de sécurité des JO dans le bâtiment ;
- Rue des Blancs Manteaux au 49 (Secteur X) et au 40 (le Full Metal) ;
- Rue du Temple au 23 (Raidd bar) ;
- Place Renée Vivien au 12 rue des Haudriettes (le bar CUD) ;
- Café de la Perle au 78 rue Vieille du Temple ;
- Square Berthe Weil, mais aussi en face du 20 rue de Thorigny ;
- Rue des Coutures St. Gervais (Café St. Gervais) ;
- Place Ovidia Delect ;
- 51 rue des Archives (au pied de l'immeuble et dans la cage d'escalier).

4. La gestion des panneaux d'affichage du Conseil de Quartier CQ MA :

Le Conseil de quartier alerte la Mairie de Paris Centre de la présence de communication non destinée au Conseil de quartier dans leur panneau d'affichage (lien vers la photo).

Le Conseil de quartier vote à l'unanimité pour demander la gestion de la communication présente dans leur panneau d'affichage rue Michel le Comte, et la réinstallation du panneau CQ de la rue Beaubourg sur le mur d'école de la rue Chapon.

Signalements



Un riverain a transmis le signalement d'une anomalie n° S2024C98084 concernant des éclairages de commerces, bureaux ou panneaux lumineux gênants au 106 rue du Temple, 75003 PARIS, qui a été enregistrée et transmise aux services compétents., **restée sans réponse depuis le 27 mars 2024.**

« Chantier DUMEZ au 106 rue du temple. Projecteurs extérieurs surpuissants allumés 24h/24 et 7j/7, sur façade NORD. Visibles et gênants à 800 mètres au-dessus des toits. Ceci depuis des mois malgré 5 demandes sur le chantier. Rien n'y fait. »

Vous pouvez suivre l'avancée de son traitement en cliquant ici : <https://dansmarue.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?instance=signalement&page=suivi&token=be785aeea7325e50d031ee495575e034>



Il s'agit non seulement d'une nuisance lumineuse permanente, mais également d'une surélévation incompréhensible dans le cadre du PSMV !

Questions ou informations à réactualiser par la Mairie de Paris Centre



1. Sur le projet d'exposition de l'œuvre **GoodBye Hippocrate** : Le Conseil de quartier demande dans le cas où il n'y a pas d'avancement sur un accord initial avec la copropriété, si la Mairie de Paris Centre peut s'adresser à la RATP pour installer ce panneau au métro Hôtel de ville au niveau de la sortie rue du TEMPLE (ligne 1) ?

2. Suite au retour de la Commission Cadre Urbain et Végétalisation, le Conseil de quartier vote la demande suivante : La Mairie de Paris Centre peut-elle faire retirer la **façade du commerce Baby Love Burger, situé au 105 rue Vieille du Temple (en face au Jardin Picasso)**, celui-ci ne respectant pas le Manifeste de la nouvelle esthétique parisienne ?

3. Le Conseil de quartier vote pour [la motion Cf P. 26 du précédent conseil de quartier du 10 juin 2024](#) qui alerte la Mairie de Paris Centre sur l'autorisation de cette devanture et souhaite **une réactivité totale des autorités municipales concernant la préservation du caractère patrimonial de notre quartier !**

4. **L'intensification des survols de Paris, y compris la nuit !** Les réponses formulées par ADP ne correspondent point à la réalité des pratiques. Qu'en est-il du respect de la loi du 20 janvier 1948 !

5. **Situation et perspectives, par projet de Fonctionnement ou d'Investissement, effectuées par la DDCT** : réponses attendues en octobre.



Motion voté par le Conseil de Quartier :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Nouvelles questions pour la Mairie de Paris Centre



À voter en fin de reunion !

3 Intervention de Dominique LUCBERT, invitation au rallye du CQ TER

Réunion du 16 septembre 2024

RALLYE CULTUREL : VIP AUX ENFANTS ROUGES

- **Découvrir à partir d'une dizaine d'énigmes des personnalités qui ont vécu dans le quartier, découpe en 4 secteurs**
- **Public** : principalement familial
- **Organisation** : 8 équipes de 4 à 10 personnes – chaque équipe portera le nom d'une ancienne province française
- **Durée** : 2 heures – 2h30'
- **Périmètre** :
 - limite nord : place de la republique
 - limite ouest:rue turbigo
 - limite est : bd du temple
 - limite sud : rue des francs bourgeois



Découvrez le quartier Temple Enfants Rouges lors d'un rallye culturel organisé par le conseil de quartier.

VIP aux enfants rouges - Sur les pas des célébrités du quartier

Dimanche 13 octobre 2024 à 14h30

RDV au kiosque du Square de Temple Elie Wiesel

Nombreux lots à gagner

Inscription pour le 9 octobre via QR code ci-dessous ou mail

vipauxenfantsrouges@gmail.com

Avec la participation de la mairie de Paris Centre et de l'association des commerçants de la rue de Bretagne.



Récompenses :

Courdes estampillées avec le logo du CQ TER

Trophées pour les 3 équipes « vainqueur »

Lots & bons d'achats offerts par les commerçants

Exemple d'énigme :

Qui est cette femme, une de nos premières féministes, du 18ème siècle. Ses propos sont toujours d'actualité,

Hommage lui est rendu sous ce bel arbre au carrefour de 4 rues de notre quartier.

4 Point sur l'évolution de notre Conseil de quartier

Réunion du 16 septembre 2024

Appel aux candidats pour rejoindre l'équipe d'animation

Perspectives d'évolution

Après le succès et l'attention centrée sur les JO et JOP, votre co-présidence a travaillé cet été pour réfléchir aux destinées de notre Conseil de Quartier : il est temps de reprendre *une vie citoyenne, qui se préoccupe davantage des usagers des quartiers (résidents, commerçants, travailleurs, personnel de services et d'intervention, voire visiteurs) et qui tient compte de leurs aspirations.*

Il faut que les Conseillers reprennent confiance et se sentent écoutés par la Mairie de Paris Centre :

- comment améliorer le fonctionnement de notre Conseil de Quartier ?
- comment mieux animer, organiser et structurer nos réunions ?
- comment stimuler l'engagement et l'implication des conseillers ?
- comment se rapprocher des services de la Mairie, pour fonctionner plus efficacement en tant que Conseil de riverains ?

Projets relatifs au budget d'investissement

Nous attendons avec impatience les formations de l'Hôtel de Ville sur l'utilisation des budgets, étant donné que beaucoup de Conseillers sont découragés par le très très faible taux de réussite des projets votés. La Mairie doit faire un effort substantiel pour que ces projets se réalisent.

Par exemple, il y a une grosse attente sur le projet Renée Vivien.

Le Conseil de quartier s'est beaucoup investi dans l'amélioration de cette place.

Il nous semble légitime d'organiser une intervention de la Mairie pour les Conseillers lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier en octobre.

Nous demandons que les autres projets d'investissement en cours soient tous conclus pour la fin de l'année 2024



Présentation des Services de la Ville

La venue de la Police avec Monsieur Bongibault et Madame Véronique Levieux a été très appréciée. Nous attendions depuis longtemps ce genre d'intervention. Il reste encore beaucoup de services de la Ville que les Conseillers désireraient rencontrer pour une présentation de leurs services et de leurs actions et afin d'entamer des discussions.

En outre, l'association d'un responsable des services et d'un élu de la Mairie de Paris Centre en charge de ce service nous apparaît comme le bon binôme.

Nous pensons aux services suivants sans ordre de priorité :

- comité d'éthique de la police municipale (prévu le 17 juin 2024)
- services de sécurité, autres que la Police Municipale,
- service de la propreté, ex. lutte contre les dépôts sauvages etc.
- service de l'urbanisme de la Ville et l'UDAP75 (ABF), ex. respect du PSMV etc.
- services des écoles, ex. fermeture de classes etc.
- services des commerces, ex. prolifération de la vente-à-emporter, propagation des décorations florales, les dark stores, les terrasses envahissants la rue etc.
- service des parcs, jardins, squares et espaces verts

Lieux de réunion

Les réunions se déroulant sur des sites remarquables de notre quartier avec une visite du site au préalable ont toujours remporté un bon succès.

Nous proposons donc de continuer avec de nouveaux sites à visiter sur notre territoire :

- le musée de la Chasse et de la Nature,
- le Luminor,
- les écoles de Moussy et des Archives
- et pas très loin de notre territoire :
- la bibliothèque Marguerite Audoux après sa restauration,
- la Halle des Blancs-Manteaux et Beaubourg.

Implication et échanges entre Conseillers

**Sans l'implication de plus de Conseillers,
certains projets risquent de rester lettre morte.**

Nous avons aussi besoin d'intégrer l'interaction avec les autres Conseils de quartier sur des projets communs Paris Centre.

Deuxièmement, hors du formalisme du déroulé de la réunion, on prévoit une session discussion par groupe (des friandises et des boissons en sus) avec un créneau fixe d'une demi-heure.

Ce créneau doit permettre de créer un lien social entre Conseillers qui pourront mieux se connaître, mais avant tout permettra aux Conseillers de discuter entre eux de sujets prioritaires des Commissions et des Groupes de travail. Cela leur permettra aussi de définir les nouvelles questions à l'élue de la réunion suivante.

Les Commissions et Groupes de travail doivent faire un effort de synthèse pour présenter leurs réflexions et construire des propositions qu'ils veulent faire voter par tous les Conseillers en réunion plénière.

À noter :

Le travail de fond ne peut se faire qu'en-dehors de la réunion plénière, dans des petits comités que sont les réunions de Commission ou de Groupe de travail.

La façon de travailler dans ces réunions dépend des personnalités des Conseillers, qui y participent :

- chez un des conseillers,
- au bistrot,
- dans la rue pour une déambulation,
- ou tout autre site utilisable.
- Les déambulations de Conseillers sur un sujet défini apparaissent comme très moteur. Elles doivent donc être développées.

Point sur les Commissions et Groupes de Travail

Une Commission s'organise autour d'une thématique générale

Un Groupe de travail s'organise autour d'un lieu précis ou d'un événement particulier.

On peut en déduire que certaines Commissions peuvent se reposer sur des Groupes de Travail, et inversement certains Groupes de Travail peuvent se reporter à des Commissions.

Rappel :

Il serait avisé de s'inscrire à maximum 2 Commissions ou Groupes de Travail.

Exemples :

- La Commission Terrasses peut s'organiser autour de différents groupes de travail territoriaux (ex. le Groupe de travail Bourg Tibourg), qui à leur tour peuvent contribuer à la Commission Terrasses.
- La Commission Culture et Patrimoine, regroupe plusieurs groupes de Travail, dont l'enceinte Philippe Auguste, les panneaux Historiques du jardin Anne FRANK, etc.

COMMISSIONS CQ MARAIS-ARCHIVES septembre 2024

Domaines	Animateurs et animatrices	Membres	Remarques
TERRASSES	Patrick MOSKOVICZ	Patricia CLARISSE Alfred BARNY Céline HAUSWALB Denis TREDANIEL Isabelle DAUMONT	
MOBILITÉS & CIRCULATION	François RICHE	Patricia CLARISSE Philippe LANTA Guillaume RUMIEL Martine LEYGUES Jacky ANTONIAZZA Jean-Claude POUSSARD	Michaël SARFATI a dit relancer Jean-Claude POUSSARD à la fin de la réunion.
ÉCOLES & FAMILLES & HANDICAP	Sandrine TOURY Michaël SARFATI Toni VALERO-CABRÉ	Philippe LANTA Hamid HASSNAOUI	Sandrine = Référente PMR, HANDICAPS ET ACCESSIBILITÉ
ÉQUIPEMENTS URBAINS ET VÉGÉTALISATION	Ann BOSTOEN	Patrick MOSKOVICZ Claire-Marie NEUFVILLE Thomas LIN Patrick CLARISSE	Marinella NEBBIOLO ?
SÉCURITÉ & GPO	Guillaume RUMIEL	Michael SARFATI Philippe LANTA Isabelle DAUMONT Denis TREDANIEL	
COMMUNICATION	Co-Présidence	Laurence DUFLOS	
PROPRETÉ & TRILIBS	Paule MAZEO	Antoni VALERO-CABRÉ	

GROUPES DE TRAVAIL CQ MARAIS-ARCHIVES septembre 2024

Domaines	Sous-domaine	Animateurs et animatrices	Membres	Remarques
ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER	VIDE-GRENIER	Louise DANCY	Isabelle DAUMONT Agnes FRANCONIE Valérie HERRERO Claudine TOUITOU Evelyne DENYS (CQ Seine)	
VIE DE QUARTIER ET SOLIDARITÉ	ATELIER INFORMATIQUE	Christine DAYNAC		
	SERVICES SENIORS	Martine PORTNOÉ		
CULTURE ET PATRIMOINE	ENCEINTE PHILIPPE AUGUSTE	François RICHE	Jacky ANTONIAZZA Eliane ROSENBERG-MOUNIER	
	PANNEAUX HISTORIQUES DU JARDIN ANNE FRANK	François RICHE	Roselyne CHEVALIER Jacky MORE	
	ACCÈS AUX INFORMATIONS PATRIMONIALES PAR DES QR CODES	François RICHE		
	ÉVÈNEMENT AUTOUR DU DÉFENSEUR DU TEMPS AVEC LE CONSEIL DE QUARTIER HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL			
CADRE URBAIN ET ÉQUIPEMENTS	SUIVI DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE RENÉE VIVIEN	Ann BOSTOEN	Eliane ROSENBERG-MOUNIER Marie-Paule BELLIOU Roselyne CHEVALIER Jacky MORELLE François RICHE	Jacques MAEGHT ? Paule MAZÉO ?
	JARDINS PARTAGÉS & ABREUVOIRS			
LANGUES & SAVOIRS	BIBLIOTHÈQUE MULTILINGUE	Céline HAUSZWALB	François RICHE Marie-Paule BELLIOU	
	DICTÉE	Eliane ROSENBERG-MOUNIER	Jacky MORELLE Céline HAUSZWALB Pierre POUÉY-MOUNOU	

5 Session d'échange et de concertation, par Commission ou Groupe de Travail

Réunion du 16 septembre 2024

Objectifs de l'échange et de concertation

Pour la présentation des synthèses des réflexions des groupes de travail et afin de garantir un gain de temps et une équité dans le temps de parole, Hamid propose que ces synthèses soient présentées sur un format unique et commun à tous.

Nous vous proposons donc les **3 axes structurants** suivants pour la discussion en Groupe de Travail ou Commission :

- 1. définir maximum 3 sujets et/ou objectifs prioritaires à traiter sur les prochains 6 mois**
- 2. expliquer la plus-value ou l'intérêt commun de chaque axe de travail (2-3 lignes maximum)**
- 3. formuler l'attente du groupe (Commission ou GT), par rapport au CQ-MA ou la requête/la question/ le vœux à formuler vis-à-vis de la Mairie**

Ce travail sera présenté par le groupe dans la suite de la réunion lors de la restitution et les questions éventuelles seront votées, si nécessaire.

6 Restitution des Groupes de Travail et des Commissions

Réunion du 16 septembre 2024



VILLE DE PARIS

Paris centre

de 9h à 18h

VIDE-GRENIERS

Samedi 28 septembre

des Conseils de quartier du Marais

2024

Inscriptions à la Mairie Paris Centre

- Les jeudis 5, 12 et 19 septembre de 17h à 19h
- Le samedi 14 septembre de 11h à 13h30 et de 14h à 16h
- Les samedis 7 et 21 septembre de 11h à 13h

Documents à fournir pour l'inscription :

- Photocopie d'un justificatif de domicile
- photocopie (recto/verso) de la carte d'identité
- chèque de 12 euros à l'ordre de l'association Prolific

Renseignements par mail :
vide-greniers@marais.conseil-de-quartier.fr

RUE DES QUATRE FILS & RUE DE LA PERLE

Vente réservée aux habitants non professionnels du quartier

Une initiative solidaire de vos Conseils de quartier Paris Centre au profit de l'association Prolific

Prolific

MARAIS ARCHIVES

MARIA PLACE DES VOIES



1. Groupe de Travail VIDE-GRENIERS

Les dates d'inscription :

jeudi 5/09 : 18h-20h Louise - Agnès

samedi 7/09 : 11h - 13h Claudia - Françoise

jeudi 12/09 : 18h-20h Louise - Isabelle

samedi 14/09 : de 11h à 13h30' : Agnès
de 14h à 16h : Valérie

À ce jour nous avons à peu près **95**
inscriptions sur les 130 places disponibles

jeudi 19/09 : 18-20h Louise - Ann

samedi 21/09 : 11h - 13h Ann - Claudia

Le Vide Greniers dans les rues des 4 fils, la Perle et place Thorigny

- Prévu le 28 septembre 2024
- Maximum 130 stands de
2m x 1m
- Tarif inscription : 12 €
- Bénéficiaire : PROLIFIC
- Le vide-grenier
commencera à 9h et se
termine à 18h
- Les exposants peuvent
installer leur stand dès 8h30'
et le démonter jusqu'à 19h



Appel aux contributions pour le portfolio des Commissions et Groupes de Travail

TERRASSES

Objectifs : s'assurer que les restaurants, débits de boissons et autres respectent leur autorisation de déploiement sur la l'espace public.

Contexte : La ville de Paris a accordé des droits temporaires suite au Covid puis durant les J.O., J.O.P., que certains font ou feront perdurer.

- Nombreuses déambulations pour vérifier le respect des limites autorisées
- S'assurer que le R.E.T. (Règlement des Étalages et Terrasses) est bien respecté
- S'assurer de l'affichage réglementaire des autorisations attribuées par la Mairie
- Signalement réitérés des problèmes par l'application « Dans Ma Rue »Q

Objectifs : s'assurer que les restaurants et débits de boissons respectent leur autorisation de déploiement sur la voie publique

Contexte : la Ville de Paris a accordé des droits temporaires suite au Covid et bientôt aux JO, que certains font ou feront perdurer

- Beaucoup de déambulations pour vérifier le respect des limites autorisées
- S'assurer que le RET (Règlement des Étalages et Terrasses) est bien respecté
- S'assurer de l'affichage réglementaire des autorisations attribuées par la Mairie
- Signalement des problème par l'application " Dans Ma Rue "



MERCI à Céline H. pour sa contribution et descriptif des actions de la Commission Terrasses et autres groupes ... toute contribution et illustration par photos sera bienvenu !!!

2. Commission Terrasses – le point post JO & JOP

Qu'en est-il des terrasses qui posent problème :

➤ **Le non-respect des autorisations ou sans autorisation :**

le Bar du Marché des Blancs Manteaux au 53 rue Vieille du Temple

le Relais de Venise ou la Baguette du Relais au 10 rue des Archives

le Gribouille au 44 rue de Rivoli

le Drapeau au 10 rue du Temple, angle rue de la Verrerie

le Raidd Paris au 23 rue du Temple

Toutes les terrasses rue des Archives (entre la rue de la Verrerie et l'église des Billettes)

➤ **Les attroupements dans la rue, devant les bars et restaurants, mais aussi devant les galeries d'art ou boutiques éphémères, souvent accompagnés de consommation d'alcool dans la rue, source majeure de nuisances sonores, diurnes et nocturnes :**

- le Cox au 15 rue des Archives
- le Quetzal au 10 rue de la Verrerie
- le Saint Gervais au 96 rue Vieille du Temple
- le Zebaar au 41 rue des Blancs Place Ovidia Delect

Commission Terrasses - suite

- **Le non-affichage, pourtant obligatoire, des autorisations :**
 - Bagelstein et la Boulangerie du marais, au 2 rue de la Verrerie : malgré l'affichage, quand il existe , les policiers ne vérifient pas les datas !!!
- **Les restaurants ne respectant pas la propreté et la sortie des poubelles :**
 - le Tibourg au 3 rue du bourg Tibourg
 - le Reÿs glacier 4 rue du bourg Tibourg sort ses poubelles à n'importe quelle heure
 - le Elles bar au 12 rue du Plâtre

3. Commission Écoles, Handicap et Familles

➤ **Harcèlement scolaire :**

- ✓ Lucie Pitiot, Référente harcèlement de l'académie de Strasbourg nous parle du rôle du Référent

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr
<https://www.youtube.com/watch?v=QQFqrGPxVW4>

- ✓ <https://www.radiofrance.fr/franceinter/quand-des-parents-d-enfants-victimes-de-harcèlement-scolaire-se-retrouvent-en-position-d-accuses-3487022>

- ✓ <https://radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/harcèlement-scolaire-le-silence-des-institutions-4605260>

- **Le Bien-être à l'école :** à la suite de son **rapport scientifique sur la qualité de vie des élèves**, publié en 2017, le Cnesco poursuit son analyse des enjeux du bien-être à l'école, des politiques et des dispositifs qui peuvent y contribuer:

https://www.cnesco.fr/le-bien-etre-a-lecole/?utm_source=reseaux-sociaux&utm_medium=X&utm_campaign=Bien-etre

Commission Écoles, Handicap et Familles - suite

- Projet concernant le soutien scolaire des TDA et TDAH ???

4. Commission Sécurité

- **Le trafic de drogues dans le quartier**, même près des écoles : un fléau qui se propage, accompagné de l'insécurité qui s'installe pour les riverains.

Comment le signaler et le combattre efficacement ?

Lieux de trafic de drogue signalés dans le quartier :

- Rue de Montmorency au 8bis, trafic plus calme depuis le suivi GPO et l'installation d'un service de sécurité des JO dans le bâtiment
- Rue des Blancs Manteaux au 49 (Secteur X) et au 40 (le Full Metal)
- Rue du Temple au 23 (Raidd bar)
- Place Renée Vivien au 12 rue des Haudriettes (le bar CUD)
- Café de la Perle au 78 rue Vieille du Temple
- Square Berthe Weil, mais aussi au 20 rue de Thorigny
- Rue des Coutures St. Gervais (Café St. Gervais)
- Place Ovidia Delect (beuverie et drogue)

5. Propreté et Tri Sélectif

La gestion, le contrôle et les contraventions à l'égard des sources de déchets et salissures dans la rue :

- Vente à emporter,
- Pique-niques et buvette dans l'espace public,
- Affichages sauvages,
- Crottes de chiens non ramassées,
- Trottoirs-urinoirs pour hommes et animaux,
- Restaurants et terrasses, qui laissent traîner leurs poubelles dans la rue, trop tôt ou trop longtemps : un réel danger public...

Consultation sur le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La Ville de Paris s'est fixé un objectif ambitieux pour son nouveau plan (2024-2030) : réduire de 100 000 tonnes le volume de déchets produits à Paris.

Pour y parvenir, la Ville sollicite vos idées et vos priorités autour de cinq thématiques clés pour élaborer la nouvelle stratégie en faveur de la réduction des déchets, du réemploi et du tri.

Votre participation est essentielle pour atteindre cet objectif. Nous vous invitons à consulter et à contribuer à cette démarche en suivant le lien ci-dessous :

<https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=consultation&view=consultation&id=467>

6. Mobilités & Circulation

La gestion, le contrôle et les contraventions à l'égard des sources de déchets et salissures dans la rue :

- Vente à emporter,
- Pique-niques et beuverie dans l'espace public,
- Affichages sauvages,
- Crottes de chiens non ramassées,
- Trottoirs-urinoirs pour hommes et animaux,
- Restaurants et terrasses, qui laissent traîner leurs poubelles dans la rue,
trop tôt ou trop longtemps : un réel danger public...



7. Commission Cadre Urbain et Végétalisation

La protection du paysage des rues et l'application du PSMV : les devantures

L'ABF demande d'effectuer un signalement auprès de la **direction de l'urbanisme** :

<https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).

Pour le **règlement du PSMV** :

<https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/231c8fcc289ecfb8462074c893c2eb71.pdf>



Motion voté par le Conseil de Quartier :

L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.

Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.

L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).

Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.

En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.

Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.

Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.

En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.



Pas de nouveaux éléments reçus de Sophie DAVID, Directrice adjointe de cabinet en charge de l'urbanisme, du logement, des commerces, de l'artisanat, du tourisme, de l'ESS, de l'innovation et du numérique

En effet, après un échange avec les services de la Ville, il s'avère que cet établissement a bien reçu une autorisation tacite en l'absence de procédure contradictoire ; néanmoins, l'avis des ABF y était bien défavorable au regard du PSMV, ce qui la rend illégale. Suite à ce constat, les ABF ont donc demandé, comme ils en ont le droit, le retrait de cette décision tacite.

Le propriétaire de l'établissement semble néanmoins de bonne foi et nous a par ailleurs contactés pour que nous l'aidions à se mettre en conformité avec les exigences de l'ABF. Nous les avons mis en lien afin de l'aider à déposer une demande en accord avec le PSMV et de faciliter ses démarches.

Restons vigilants à la protection de nos paysages de rues et au respect du PSMV !

Toute anomalie évidente peut être signalé auprès de la direction de l'urbanisme : <https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).

SIGNALEMENT de Surélévation et nuisances

Un riverain a transmis le signalement d'une anomalie n° S2024C98084 concernant des éclairages de commerces, bureaux ou panneaux lumineux gênants au 106 rue du Temple, 75003 PARIS, qui a été enregistrée et transmise aux services compétents., **restée sans réponse depuis le 27 mars 2024.**

« Chantier DUMEZ au 106 rue du temple. Projecteurs extérieurs surpuissants allumés 24h/24 et 7j/7, sur façade NORD. Visibles et gênants à 800 mètres au-dessus des toits. Ceci depuis des mois malgré 5 demandes sur le chantier. Rien n'y fait. »

Vous pouvez suivre l'avancée de son traitement en cliquant ici

: <https://dansmarue.paris.fr/dansmarue/jsp/site/Portal.jsp?instance=signalement&page=suivi&token=be785aea7325e50d031ee495575e034>



Il s'agit non seulement d'une nuisance lumineuse permanente, mais également d'une surélévation incompréhensible dans le cadre du PSMV !

Constat inquiétant concernant le turnover fréquent des responsables ABF pour Paris 3 et 4 :



Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Paris UDAP 75

Adresse postale

DRAC ÎLE-DE-FRANCE
UDAP 75
45-47, rue Le Peletier
75009 PARIS

Nous contacter

Accueil DRAC
9h00 - 20h00
01 56 06 50 00

Accueil UDAP75
9h00 - 18h00
01 56 06 51 23

Nous contacter par
courriel : [udap75-
contact@culture.gouv.fr](mailto:udap75-contact@culture.gouv.fr)

Pour se renseigner : [Site
DRAC.Île-de-France](http://Site DRAC.Île-de-France)

Secrétariat

Amélie GAUDEFROY
Delphine DALY
Zaïa DAOUADJI
Catherine PULIERO
Marie-Claude SEIGNEURET

Téléphones fixes - mobiles

01 56 06 51 35 - 07 64 35 19 37
01 56 06 51 47 - 07 60 99 59 18
01 56 06 51 44 - 07 64 35 05 99
01 56 06 51 22 - 06 07 67 64 89
01 56 06 51 23 - 07 63 94 89 67

Arrondissements

1^{er} 3^e 4^e 8^e 10^e 13^e 18^e
-
6^e 7^e 9^e 15^e 16^e
2^e 11^e 19^e 20^e
5^e 12^e 14^e 17^e

Frédéric MASVIEL
Chef de Service

Marie-Claude SEIGNEURET
Secrétaire

Bureau Conservation Travaux (BCT)

Marie-France MOREL, Secrétaire
01 56 06 51 45 - 07 64 35 00 66

Monique CHAPONNEAUX, ISCP
Christelle GARRAT, ISCP
Axelle MOYON, TBF

Poste vacant
ABF

3^e
Zahia PENIN, TBF
Amélie GAUDEFROY
Secrétaire

4^e
Zahia PENIN, TBF
Amélie GAUDEFROY
Secrétaire

10^e
Ihanta WILMAN, TBF
Amélie GAUDEFROY
Secrétaire

18^e
Ouerdia BELLIL, TBF
Amélie GAUDEFROY
Secrétaire

Clarisse BRODBECK
ABF

5^e
Hélène LAGENEURET, TBF
Marie-CI. SEIGNEURET
Secrétaire

14^e
Sophie CABES, TBF
Marie-CI. SEIGNEURET
Secrétaire

17^e
Hugo KRAFFT, TBF
Marie-CI. SEIGNEURET
Secrétaire

Catherine COMBIN
ABF

1^{er}
Bénédicte GLOAGUEN, TBF
Amélie GAUDEFROY
Secrétaire

8^e
Bénédicte GLOAGUEN, TBF
Amélie GAUDEFROY
Secrétaire

13^e
Bénédicte GLOAGUEN, TBF
Amélie GAUDEFROY
Secrétaire

Laure LEPAREUX
ABF

6^e
Hugo KRAFFT, TBF
Zaïa DAOUADJI
Secrétaire

7^e
Zahia PENIN, TBF
Zaïa DAOUADJI
Secrétaire

16^e
Alain CRANSAC, TBF
Zaïa DAOUADJI
Secrétaire
Bois de Boulogne
Alain CRANSAC, TBF
Marie-CI. SEIGNEURET
Secrétaire

Virginie STELMACH
ABF

2^e
Ihanta WILMAN, TBF
Catherine PULIERO
Secrétaire

11^e
Hélène LAGENEURET, TBF
Catherine PULIERO
Secrétaire

19^e
Ouerdia BELLIL, TBF
Catherine PULIERO
Secrétaire

20^e
Hugo KRAFFT, TBF
Catherine PULIERO
Secrétaire

Vincent LACAILLE
ABF

9^e
Ihanta WILMAN, TBF
Zaïa DAOUADJI
Secrétaire

12^e
Alain CRANSAC, TBF
Marie-CI. SEIGNEURET
Secrétaire

15^e
Sophie CABES, TBF
Zaïa DAOUADJI
Secrétaire

Bois de Vincennes
Alain CRANSAC, TBF
Marie-CI. SEIGNEURET
Secrétaire

7 Le suivi des projets des années précédentes

Réunion du 16 septembre 2024

Le suivi des projets des années précédentes

a) Formation pour les conseillers par Hôtel de Ville , lieu à confirmer :

➤ le 8 (fonctionnement de la ville) à 19H

➤ 10 octobre (le budget) à 19H -

Un mail vous sera adressé en fin de semaine pour vous inscrire !

b) L'outil de suivi des questions à la Mairie : une proposition a été faite par la DDCT et sera mise en ligne à destination des équipes d'animation.

c) Situation et perspectives, par projet, effectuées par la DDCT :
des réponses sont attendues en octobre

Présentation de l'outil de suivi des signalements

https://docs.google.com/spreadsheets/d/138UjHp8VkDabvHuIOO2C7VSwVf9lqgVIL_hZN_Er42s/edit?gid=0#gid=0

DOCUMENT DE SUIVI DES QUESTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES								
1								
2	Traité	Question ou signalement	Date question	Thématique	Question votée en séance	Date réponse	Réponse	Commentaires (Cette colonne n'a pas vocation à accueillir de nouvelles questions)
3	en cours	signalement	mai-24	Mobilité/Espace public	<ul style="list-style-type: none"> Suite au passage de gros camion les potelets de la (11-13) rue Charlot ont été endommagés. 	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre a fait remonter ce signalement à la Section Territoriale de Voies. Il est rapporté au Conseil de Quartier l'importance de passer par l'outil Dans Ma Rue (DMR) pour l'information des interventions et l'importance de nous transmettre un numéro de signalement.	Suite à cette réponse, un conseiller a confirmé que plusieurs signalements DMR avaient été faits.
4	traité	signalement	mai-24	Événements et terrasses	<ul style="list-style-type: none"> Le bar des Blancs Marteaux (en face de la Halle), exploite toujours sa terrasse sans autorisation malgré les signalements DMR qui ne semblent pas aboutir. Le Conseil de quartier demande comment peut-il aider la Mairie de Paris Centre sur ce sujet ? Boris JAMET FOURNIER propose aux membres de lister des terrasses récidivistes : La Gréoulle Rue de Rivoli, nombreux restaurants sur la rue Roi de Sicile et rue Vieille du temple ; Pick slops, St Genois. Le collectif Baug Tibourg souhaite faire part de son inquiétude concernant la sécurité durant la période des JO&JOP, notamment au regard des poubelles, à verres etc. Il pose la question suivante : Qu'est-il prévu ? Le Conseil de quartier souhaiterait que le règlement soit strictement appliqué. La copropriétaire informe que l'événement... Dorine Bregman est déjà intervenu en ce sens plusieurs fois. Malgré cela, le Conseil de quartier rapporte un non-respect des horaires de certaines copropriétaires, ce qui peut entraîner un danger public : ex. les poubelles laissées sur les trottoirs et les poubelles des commerçants fermés qui restent en place + de 24h. 	10/06/2024	Le bar dispose d'une terrasse ouverte autorisée de 6m5 x 2,3m. En revanche, la contre-terrasse estivale n'est pas autorisée : cet établissement a été ajouté à la programmation de la Police Municipale pour verbalisation.	
5	traité	signalement	mai-24	Sécurité et vie nocturne	Une requête de la part de Frank FLIPO, Directeur de la sécurité du Crédit Municipal de Paris, a été transmise au Conseil de quartier : Est-il possible d'inscrire Frank FLIPO en tant que référent du CMP au GPO ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre va demander un rappel au règlement de collecte par la division de la propreté et de l'eau auprès des copropriétaires.	À cet effet la Mairie de Paris Centre demande au Conseil de quartier de transmettre les contacts des copropriétaires concernés ? Une fois ces informations transmises nous coordonnerons de manière complémentaire des interventions de la Police Municipale pour constat et verbalisation
6	traité	question	mai-24	Sécurité et vie nocturne	Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'inviter le député Julien BAYOU au prochain Conseil de quartier ou un autre si cela n'est pas possible ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre est favorable à cette demande qui sera transmise au commissariat, instance compétente des GPO.	
7	traité	question	mai-24	Budget Participatif et Conseils de quartier	Suite au lancement de la plateforme d'inscription pour obtenir son QR code pour se déplacer dans les zones spécifiques dans le cadre des JO, un membre du Conseil demande si une assistance est prévue pour les personnes âgées et en difficulté pour réaliser cette démarche ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre rend un avis défavorable à cette demande. Les Conseils de quartier ne font pas des instances politiques et non pas vocation à recevoir des élus. Il est possible d'être accompagnés dans la démarche, sur prise de RDV à l'accueil de la Mairie de Paris Centre. Ce dispositif est déjà en place. Il est possible de se rendre directement en Mairie et être reçu directement s'il n'y a pas d'attente. Toutefois, s'il y a trop de monde, un rdv ultérieur vous sera proposé. Il est également possible de prendre rdv par téléphone. Compte tenu des flux importants de personnes à venir dans les prochaines semaines, une amélioration du service va être mis en place pour mieux les accueillir.	
8	traité	question	mai-24	Animation locale	Suite au retour de la Commission Propreté, le Conseil de quartier pose la question suivante : Comment seront gérés les Tribes pendant les JOP suite aux divers signalements de dépôts devant les Tribes ?	10/06/2024	Les stations Tribes sont équipées d'un capteur de remplissage et seront collectées deux fois par semaine pendant la période des JOP. Cette action est prévue par le marché conclu par la Ville de Paris et la société Derchebourg incluant une prestation de nettoyage des stations. Le risque des déchets signalés seront quant à eux gérés via les moyens de la division de la propreté de Paris Centre, Raste aux Parisiens à jouer le jeu.	
9	traité	question	mai-24	Propreté/Traitement et Tri des déchets	Suite au retour de la Commission Cadre Urbain et Régénération, le Conseil de quartier vote la demande suivante : La Mairie de Paris Centre peut-elle faire retirer la façade du commerce Baby Love Burger au 105 rue Vieille du Temple (en face au Jardin Picasso) ne respectant pas le Manifeste Parisien ?	10/06/2024	Cet établissement a reçu une décision tacite mais retirée ensuite, suite à un avis défavorable confirmé des ABF. Les nouveaux propriétaires semblent néanmoins de bonne foi et ouverts à la discussion puisqu'ils ont pris attache avec les services de la Ville pour permettre de mettre en conformité leur projet avec les impératifs des ABF. Nous leur avons répondu en ce sens pour qu'ils redéposent leur dossier.	
10	traité	question	mai-24	Commerce/Artisanat/Vitalité économique/Tourisme	Suite au vote en séance de l'abandon du projet Freixque, le Conseil de quartier demande s'il est possible d'utiliser ce reliquat pour un autre projet voté ?	10/06/2024	La Mairie de Paris Centre répond favorablement à cette demande.	
11	en cours	question	mai-24	Culture et patrimoine	Un membre du Conseil pose la question suivante : Que va-t-il devenir de l'ancien local « à la mère de famille » situé au 23 rue Rambouzeu ?	10/06/2024	La Direction de l'urbanisme a bien été saisie, la Mairie de Paris Centre attend le retour.	

À titre d'exemple : questions à relancer

Le Conseil de quartier aimerait inviter le nouvel architecte des ABF, dans la but d'expliquer leurs fonctions respectives, leurs responsabilités et actions : la Mairie de Paris Centre peut-elle organiser cette mise en relation ?

13/05/2024

Il n'est pas prévu d'échanges entre les habitants et les ABF : il est de la compétence du Maire de les consulter. Si le Conseil de Quartier a des demandes qui relèvent de la compétence des ABF, la Mairie de Paris Centre pourra assurer l'interface.

Juin 2024 - aucune réponse des services, ni avancement en septembre :
6.Suite au retour de la Commission Cadre Urbain et Végétalisation, le Conseil de quartier vote la demande suivante : La Mairie de Paris Centre peut-elle faire retirer la façade du commerce Baby Love Burger, situé au 105 rue Vieille du Temple (en face au Jardin Picasso), celui-ci ne respectant pas le Manifeste de la nouvelle esthétique parisienne ? Le Conseil de quartier vote pour la mention Cf P.26 qui alerte la Mairie de Paris Centre sur l'autorisation de cette devanture.

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de surveiller l'intensification des survols d'avions civiles au-dessus de la capitale, quelques fois à des altitudes basses, de 5-6H du matin à minuit, voir au-delà. Pourtant interdits par la loi du 20 janvier 1948 ? Ce signalement est une vraie inquiétude pour la pollution urbaine, sonore, écologique et santé publique.

11/12/2023

A titre d'information, des travaux à Roissy-Charles-de-Gaulle sont à l'origine des nuisances sonores dans le ciel parisien. Depuis 2022, les deux pistes parallèles du nord de l'aéroport ont été fermées pour des travaux, obligeant les avions à utiliser les pistes situées plus au sud. En conséquence, environ 60% du temps, les avions décollent vers l'ouest et effectuent un virage au-dessus d'Épinay-sur-Seine avant de survoler Paris en allant vers l'est.

Les survols ont principalement lieu la nuit, car, contrairement à l'aéroport d'Orly, l'aéroport de Roissy n'est pas soumis à un couvre-feu nocturne. Cependant, le trafic de nuit à Roissy est limité aux vols de fret entre 0h30 et 5 heures du matin, et le transport de passagers n'est pas autorisé entre 23 heures et 5 heures du matin.

Le calendrier des travaux rapporté est le suivant :

- Période des travaux de la piste 1 aéroport Orly : du 1 juillet 2023 au 5 juillet 2024.
- Période de réhabilitation de la piste 1 aéroport Roissy : 6 juin au 23 octobre 2022.
- Période des travaux de la Piste 1 aéroport Roissy : du 17 juillet au 6 novembre 2023.

Le groupe ADP anciennement Aéroport de Paris a mis en place un outil de renseignements permettant d'obtenir rapidement et automatiquement des éléments de réponse factuels par voie électronique pour répondre aux demandes d'informations relatives à des survols précis. Un formulaire est disponible en ligne. Les conseillers sont invités à le remplir si besoin : accès au formulaire - Groupe ADP (entrevoisins.org).

Été 2024 : intensification des survols de Paris, y compris la nuit !

Un membre du Conseil pose la question suivante : Que va-t-il devenir de l'ancien local « à la mère de famille » situé au 23 rue Rambuteau?

10/06/2024

La Direction de l'urbanisme a bien été saisie, la Mairie de Paris Centre attend le retour.

Demandes de rajouts au tableau de suivi

Notre demande d'intégrer au tableau de suivi des questions, signalements et projets :

- 1) une troisième catégorie, à côté des signalements et questions pour **les projets** ?
- 2) une colonne avec **la liste des dates de mise à jour**, pour mieux comprendre le processus ?
- 3) **la possibilité de classement** du tableau **par date de dernière mise à jour** ?
OK ?!
- 4) la possibilité d'intégrer **une colonne de décision**, soit par la Mairie, soit par le conseil ? *Voir la colonne des commentaires* ?!

Projets en cours

- Les clous : suite à une entrevue avec notre Maire, la DDCT a demandé d'identifier l'emplacement précis pour poser le 1er clou expérimental « Initiative Conseils de quartier ». D'autres emplacements seront proposés aux CQ de Paris Centre.
- Abreuvoirs pour les oiseaux de nos jardins partagés



8 Budget d'INVESTISSEMENT 2024

Réunion du 16 septembre 2024

Propositions pour le Budget d'Investissement :

→ La demande de mutualisation concernant l'achat d'un tuba que le **Conservatoire W.A. Mozart** nous demande de financer, celui-ci étant destiné aux élèves de familles défavorisées.

Le montant s'élevant à **6 480,00 €** sur le budget investissement, HBM a interpellé les autres conseils de quartier. Nous vous proposons de voter une contribution de **1 500,00 €** par notre conseil de quartier.

Le tuba sera gravé : Initiative des Conseils de Quartier de Paris Centre.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ?
Pour ?

Rappelons que le projet du Mur Peint, voté en 2021, a été abandonné. Ce budget sera donc libéré pour un nouveau projet d'envergure !



Propositions pour le Budget d'Investissement :

→ Proposition de matériel pour le soutien scolaire des TDA et TDAH par Florence MATHIEU

Quelle est la différence entre le TDA et le TDAH ?

Le TDA est le trouble déficitaire de l'attention à prédominance inattentive. Il se caractérise par une tendance excessive à la distraction, comme une lenteur importante lors de l'exécution de tâches intellectuelles ou routinières; Le TDAH est un TDA à prédominance hyperactive-impulsive.

→ Autres propositions

9 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 16 septembre 2024

Questions diverses

Prochaines questions à la Mairie :

- Boris demande de faire voter vos questions en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée dorénavant sans vote préalable

Autres questions à voter :

1)

Annonces diverses

Invitation aux ARCHES CITOYENNES :

Dans la perspective de vouloir garder Les Arches Citoyennes ouvert sur le quartier et la ville, elles proposent à partir de septembre des **visites-découverte du projet**.

Chaque mois, sur le **format petit déjeuner ou goûter**, les personnes curieuses d'en savoir plus sur Les Arches peuvent participer à ces moments pour découvrir le projet plus en détails, rencontrer l'équipe et les structures occupantes et entrer dans le bâtiment habituellement fermé au public.

Quatre dates sont déjà proposées, entre septembre et décembre, et les conseils de quartier semblent être des relais pertinents auprès des habitant·es qui pourraient être intéressé·es.

Les inscriptions se font sur ce lien, une **première date est prévue le 17 septembre** puis une fois par mois jusqu'à la fin de l'année: <https://www.eventbrite.fr/e/visite-decouverte-des-arches-citoyennes-tickets-1000759507627?utm-campaign=social&utm-content=attendeeshare&utm-medium=discovery&utm-term=listing&utm-source=cp&aff=ebdsshcopyurl>

10

Fin de la réunion

Prochaine réunion **le 14 octobre**

Réunion du 16 septembre 2024

Prochaine réunion le **14 octobre à 18h30'**
Ensuite réunion de **novembre décalée au 18**, en vue du
jour férié le 11/11 novembre.

Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :
<https://cdn.paris.fr/paris/2023/03/03/cr-cq-marais-archives-13-02-23-ZEFq.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers :
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

Merci de votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

marais-archives@conseil-de-quartier.fr

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën
ann.bostoën@gmail.com
06 80 63 33 16
- François Riche
riche@orange.fr
06 81 62 96 41



MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Fin de réunion du 16 septembre 2024

ANNEXES :

Rappel de la lettre ouverte et demandes des habitants, concernant l'extension des horaires des terrasses estivales pendant les JO & JOP, voté par les conseillers du CQ-MA :

1) Nous nous opposons à l'extension des terrasses estivales jusqu'à minuit pendant les JO et toute autre période. Explication :

- Nous considérons que l'horaire officielle de 22H n'est pas suffisamment respecté, contrôlé et sanctionné .
- Les bistroitiers s'autorisent déjà l'utilisation de terrasses estivales sans autorisation et les verbalisations restent sans effet.
- Pendant la période des JO-JOP, les habitants de Paris Centre sont déjà sollicités pour télé-travailler. Ils seront de ce fait confinés. Il n'est donc pas admissible qu'en plus ils ne puissent pas dormir pendant 62 jours .
- Nous avons par le passé accueilli de grands événements qui n'ont pas nécessité de tels dispositifs !!! Cela n'a pas aucunement empêché l'esprit « festif » de ces événements

2) Demande d'une patrouille spécifique pour les terrasses estivales pendant la période des JO, afin d'améliorer notre sécurité et notre tranquillité, afin de nous préserver un temps de repos minimum.

3) Tout dispositif exceptionnel doit être contrôlé, précisé et délimité dans le temps (avec dates explicites), pour éviter, à tout prix, que les dérogations liées aux JO-JOP ne deviennent pérennes !!!

Rappel du MORATOIRE SUR L'EXTENSION HORAIRE DES TERRASSES ESTIVALES APRÈS 22H00

UNE URGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE COMPTE TENU :

1.Des risques pour la santé publique (maladies cardio-vasculaires...) engendrés par l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales, en violation des dispositions de la loi visant à protéger les habitants contre les nuisances sonores et les troubles de voisinage

** Loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, modifiée par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN), qui vise à protéger les individus contre les nuisances sonores*

** Directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 concernant l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement ;*

2.Des dangers pour la santé publique résultant de la consommation excessive d'alcool associée à l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales, en contradiction avec les arrêtés préfectoraux réglementant la consommation d'alcool sur la voie publique et en contradiction avec les initiatives européennes

** Loi Évin de 1991 réglemente la publicité sur les boissons alcoolisées ;*

** Recommandation du Conseil de l'Union européenne du 5 juin 2001 sur la consommation nocive d'alcool et les jeunes*

** Programme d'action européen sur les drogues (2017-2020) comprenant des actions visant à réduire les méfaits liés à la consommation d'alcool ;*

Suite du MORATOIRE SUR L'EXTENSION HORAIRE DES TERRASSES ESTIVALES APRÈS 22H00

3. Des risques accrus de harcèlement de rue et d'atteintes à la sécurité des citoyens liés aux regroupements non surveillés engendrés par l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales ;
* Directive 2012/29/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 établissant des normes minimales relatives aux droits, au soutien et à la protection des victimes de la criminalité, et remplaçant la décision-cadre 2001/220/JAI du Conseil
4. Du droit fondamental des résidents à un logement aéré et sain, compromis par l'obligation de vivre cloîtrés, fenêtres fermées, en raison des niveaux élevés de bruits extérieurs véhiculés par les terrasses estivales

Le conseil de Quartier Marais-Archives soutient la demande du BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER HALLES BEAUBOURG MONTORGUEIL, qui appelle à l'instauration immédiate d'un moratoire sur l'extension des heures d'ouverture des terrasses estivales après 22h, en conformité avec les dispositions légales nationales et les réglementations européennes. Cette mesure vise à préserver la santé, la tranquillité et la sécurité des habitants de Paris

Nous demandons aux autorités compétentes de prendre des mesures adéquates pour statuer sur cette question de santé publique en interdisant l'ouverture après 22h des terrasses estivales et ainsi protéger le bien-être de nos concitoyens, en respectant les normes et les directives en vigueur.

Voté par le CQ-MA le 13 mai 2024

Notre Conseil de quartier a la chance d'avoir hérité d'un panneau d'affichage dédié :

il est situé près du gymnase Michel le Comte

Un deuxième panneau a disparu rue Beaubourg sur le mur de l'école maternelle de la rue Chapon

Il y a aussi des panneaux dédiés aux associations, proches de ces panneaux

Le Conseil de quartier a la chance d'avoir hérité d'un panneau

De dure lutte, nous avons obtenu la gestion du panneau rue Michel Le Comte et obtenu la clef pour changer les affiches

Mais la communication de la Mairie a imposé de reprendre la gestion de notre panneau.

Il n'y a plus qu'une affiche sur 4 concernant les conseils de quartier, mais pas le nôtre (Festival SAM)

Nos affiches, souvent imprimées avec les imprimantes personnelles, ont disparues



En conclusion, nous demandons la **gestion de notre panneau d'affichage rue Michel le Comte,**

et

la **réinstallation du panneau CQ de la rue Beaubourg** sur le mur d'école de la rue Chapon

En résumé, nous demandons à la communication de la Mairie de laisser la main au CQ pour gérer les panneaux qui leur sont attribués

À voter par le conseil :
Vote Contre ?
Qui s'abstient ?
Pour ?